



PLANTONS 1 MILLION D'ARBRES

Novembre 2021

DOSSIER DE PRESSE

1 MILLION D'ARBRES
PLANTÉS SUR LE TERRITOIRE
DE BORDEAUX METROPOLE





© DR

Arbres, arbustes... La saison des plantations redémarre et c'est l'occasion de fêter l'arbre ! Engagée depuis plus d'un an, la grande opération « Plantons 1 million d'arbres » de Bordeaux Métropole passe un nouveau cap avec de multiples plantations prévues sur les 28 communes. Cette grande ambition est née de la volonté de relever le défi climatique en réintroduisant de la nature en ville, en favorisant la biodiversité et en créant des îlots de fraîcheur au cœur de nos quartiers.

Pour ce faire, j'ai souhaité solliciter la participation de tous les acteurs, privés comme publics. Cette première édition de L'arbre en fête s'adresse à tous : habitants, entreprises, associations, collectivités. Chacun joue un rôle essentiel dans cette démarche d'intérêt général dont la qualité de vie et la santé de tous les habitants dépendent.

Une distribution de 18 000 jeunes plants sera organisée via les communes de Bordeaux Métropole. Elle permettra, à tous ceux qui le souhaitent, de bénéficier gratuitement d'un lot de 3 plants à mettre en terre à proximité de chez eux. À la maison, au travail, chez un parent... chaque contribution est primordiale pour atteindre une augmentation de 20% du patrimoine arboré sur la métropole.

Pour ceux qui n'auraient pas la main verte ou la possibilité de contribuer à cette opération de plantations de grande envergure, de nombreuses animations, plus variées les unes que les autres, seront également proposées : ateliers, conférences, débats, balades, expositions, plantations participatives... à chacun son activité !

Cette nouvelle saison de plantation est aussi l'occasion de lancer le premier budget participatif à l'échelle métropolitaine. Je vous attends nombreux, petits et grands, pour planter, échanger, débattre, apprendre et célébrer ensemble cette première édition de L'arbre en fête organisée par Bordeaux Métropole.

Alain Anziani,
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Mérignac



Face aux enjeux climatiques et environnementaux majeurs, Bordeaux Métropole est engagée depuis plus d'un an dans une vaste opération de végétalisation sur son territoire. Depuis le début de cette opération, 66 000 arbres ont déjà été plantés sur Bordeaux Métropole et 5 micro-forêts ont été créées à Mérignac (avenue F.Mitterrand), Bordeaux (Parc Bühler, Placette Billaudel), Talence (Lycée Victor Louis) et Bègles (delta vert).

L'ambition affichée : planter 1 million d'arbres au cours des 10 prochaines années pour augmenter la présence de végétaux sur l'ensemble du territoire, qu'il soit urbain, périurbain, agricole ou naturel. Un mot d'ordre guide la démarche : la diversité des sites, des essences et des acteurs.

I. UNE STRATEGIE AMBITIEUSE PORTÉE PAR BORDEAUX METROPOLE...

Se fixer le défi de planter 1 million d'arbres, c'est s'engager à densifier la présence des arbres au cœur des villes dans la Métropole en ayant une politique équilibrée et volontariste :

- équilibrée en plantant des arbres sur les 56 % d'espaces métropolitains non urbanisés, dont 14 % d'espaces naturels et 23 % de forêts, dans le respect de tous les écosystèmes présents ou à développer comme les prairies naturelles riches en biodiversité
- volontariste, en préservant et plantant des arbres sur les 44 % d'espaces métropolitains urbanisés, notamment en renforçant très fortement la densité des arbres dans les projets de domaine public.

Il y a un an, une première phase de plantation a eu lieu à Mérignac, dans le secteur de l'Aéroparc, où 25000 plants ont été mis en terre le long de l'avenue François Mitterrand. En fin d'année, plus de 500 arbres seront repiqués dans le marais d'Olives à Parempuyre par l'association Arbres & Paysages. D'ici mars 2022, la Métropole comptera au total plus de 100 000 nouveaux arbres sur son foncier. Le budget de l'opération est de 35 M€ sur 6 ans pour Bordeaux Métropole.



© JB Menges - Bordeaux Métropole

II. AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Parce que l'environnement est l'affaire de tous, la Métropole mobilise l'ensemble des acteurs de son territoire : habitants, communes, mondes associatif et sportif, dirigeants et chefs d'entreprise... pour que chacun, à son échelle, participe au défi du changement climatique.

Bordeaux Métropole, crée ainsi plusieurs dispositifs de participation autour de ce projet selon la nature, le caractère et le niveau d'engagement des acteurs du territoire... avec un temps fort : L'Arbre en fête.

L'arbre en fête s'installe dans la Métropole du 29 novembre au 5 décembre

La saison des plantations redémarre, c'est donc le moment de planter, partout, dans tout le territoire pour atteindre l'ambitieux objectif d'1 million d'arbres en une décennie.

C'est pourquoi la Métropole lance un rendez-vous annuel, festif et convivial : L'arbre en fête. Cet événement s'adresse à tous : habitants, entreprises, associations, collectivités avec une opération de plantations de grande envergure, de nombreuses animations, ateliers, conférences, débats, balades, expositions, plantations participatives...

LES HABITANTS

La Métropole distribue gratuitement 18 000 jeunes plants aux habitants qui souhaitent végétaliser leur environnement. Cette distribution se déroule dans les communes de la Métropole du 29 novembre au 5 décembre pendant la manifestation L'arbre en fête.

Planter un arbre est un geste accessible à tous, qui concourt à la construction d'un territoire vivable : en refroidissant l'air (vapeur d'eau et ombrage), en captant le CO₂ de l'air (photosynthèse) et en favorisant la biodiversité.

Chaque foyer souhaitant participer se voit remettre un lot de 3 jeunes plants : un arbre et deux arbustes. Compte tenu de leur croissance et de leurs besoins, ces végétaux sont destinés à être plantés dans un jardin et non en pot.

Ces végétaux sauvages et locaux s'adaptent naturellement au sol et au climat, ils sont plus résistants - que ce soit aux variations climatiques ou à de nouvelles maladies - et sont donc plus rapidement autonomes. Ce sont également de véritables atouts pour la biodiversité, puisqu'ils fournissent abris et nourriture aux animaux. La Métropole s'est assurée de la qualité des plants en s'engageant dans la marque Végétal Local (outil de traçabilité) portée au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité.

LES COMMUNES

Les communes du territoire de la Métropole sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de cette grande opération. Durant L'arbre en fête, elles proposent aux habitants des lieux de distributions des jeunes plants. De multiples plantations sont également prévues sur l'ensemble du territoire.

Les modalités de retrait sont laissées à l'initiative de chaque commune participante.

Retrouvez le mode de distribution mis en place par votre commune : bordeaux-metropole.fr

LES ENTREPRISES

Toutes les entreprises du territoire peuvent se mobiliser pour relever le défi. Plusieurs alternatives leur sont offertes :

1 - Signer une charte d'engagement avec Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole souhaite donner la possibilité à toute entreprise qui le souhaite de s'inscrire dans cette démarche citoyenne en plantant arbres et arbustes locaux sur leurs fonciers disponibles afin de favoriser la création d'îlots de fraîcheur, d'améliorer la qualité de l'air et de renforcer la biodiversité dans les espaces urbains.

Pour se faire, Bordeaux Métropole propose une charte d'engagement traduisant la volonté d'action du signataire et mentionnant par ailleurs les engagements réciproques à respecter.

Quels sont les engagements de l'entreprise ?

L'entreprise doit planter des végétaux en nombre suffisant, au regard du terrain disponible, et entretenir ces arbres. Elle doit réaliser un inventaire de l'existant et communiquer le nombre, les espèces plantées, ainsi que leur localisation à Bordeaux Métropole.

L'entreprise doit également privilégier les végétaux de marque « Végétal local » ou équivalent, et s'approvisionner dans des pépinières locales dans le but de garantir la préservation du patrimoine naturel et privilégier les circuits courts.

Quels sont les engagements de Bordeaux Métropole ?

La Métropole doit communiquer sur l'engagement du partenaire et lui apporter l'ensemble des conseils techniques nécessaires pour l'élaboration / réalisation de son projet et l'entretien des arbres et arbustes. Bordeaux Métropole autorise le partenaire à utiliser la marque collective « Plantons 1 million d'arbres à Bordeaux Métropole ».

2 - Devenir mécène

Première métropole française à développer une démarche globale de mécénat, Bordeaux Métropole entend fédérer un maximum d'acteurs privés, entreprises, fondations et particuliers, autour de projets d'envergure, tels que le projet « Plantons 1 million d'arbres ».

Trois formes de mécénat sont possibles :

- > **Le don financier** destiné à planter davantage d'arbres sur l'espace public, dans une école, sur une place, aux abords des entreprises, etc.
- > **Le don en nature** d'outils, de fournitures pour les plantations, leur entretien (plants, arbustes, etc.), ou le don de foncier destiné à la plantation, etc.
- > **Le don en compétences** qui requiert du temps de travail de salariés qui disposent d'une compétence spécifique utile au projet comme par exemple des paysagistes...

Lancée le 1^{er} juin dernier, la campagne de mécénat porte déjà ses fruits avec 4 entreprises signataires : Groupe Duval, Le Burdigala Inwood Hotels Bordeaux, Carls'Jr, 3is.

Exemple de mécénat

Groupe Duval Atlantique, s'implique au cœur des territoires depuis plus de 20 ans. Mécène de grands projets de Bordeaux Métropole, l'entreprise a fait le choix de mécénier financièrement le projet « Plantons 1 million d'arbres ». Elle a également mobilisé ses collaborateurs et a convié l'ensemble de son équipe à la plantation d'une forêt urbaine sur la commune de Mérignac ce mois de décembre.

LES ASSOCIATIONS

Afin de faciliter et développer la mobilisation citoyenne, Bordeaux Métropole souhaite déployer dès 2022, un budget participatif métropolitain. Encore inédit en France à cette échelle, celui-ci s'inscrit dans la nouvelle stratégie métropolitaine du dialogue citoyen. Ce budget participatif portera cette année sur le programme « Plantons 1 million d'arbres ».

Les projets lauréats seront réalisés à l'hiver 2022/23 et soutenus techniquement et financièrement par la Métropole avec un budget d'investissement estimé à 500 000€ pour la 1^{re} année.

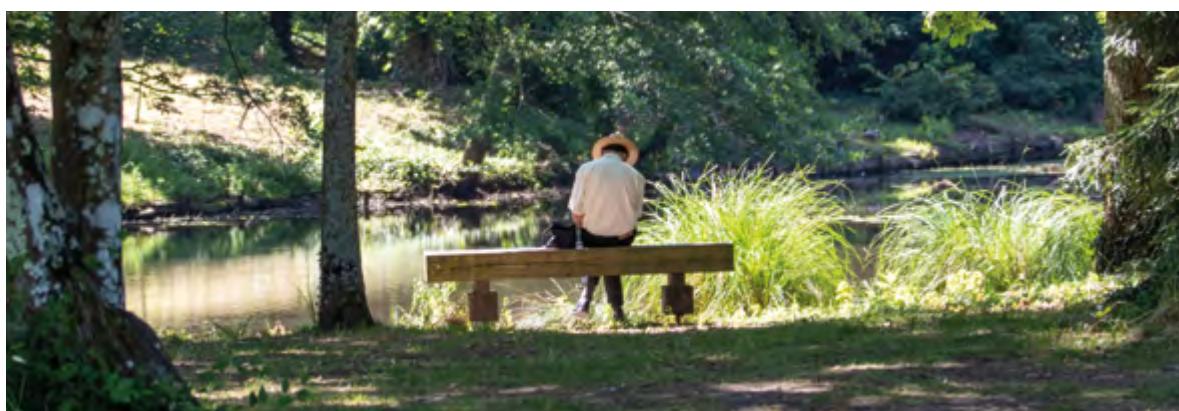
Ce budget participatif vise à mettre à disposition une dizaine de parcelles appartenant à Bordeaux Métropole afin d'y planter des arbres. L'engagement attendu : l'entretien de la parcelle durant cette mise à disposition avec une réelle mobilisation associative et/ou citoyenne.

Qui peut candidater ?

Toute structure disposant du statut de personne morale, hors entreprises à but lucratif (associations, collectifs d'habitants, coopératives, entreprises à utilité sociale...), qu'elle soit constituée ou non à cet effet.

Quel calendrier ?

Pour sa première édition, l'appel à projets sera lancé en janvier 2022 et ouvert aux candidats qui auront 3 mois pour remettre leur proposition détaillée. Les dossiers présélectionnés en fonction de leur faisabilité et viabilité seront soumis à votation citoyenne en juin. L'ambition affichée est de réaliser les plantations à l'hiver 2022/23.



III. L'ARBRE, ACTEUR MAJEUR ET INDISPENSABLE POUR NOTRE QUALITE DE VIE

Chaque arbre planté va permettre de :

- **Améliorer la qualité de l'air et relever le défi du changement climatique via la production d'oxygène**

Pendant toute leur croissance, les arbres stockent du CO₂ et l'emmagasinent ; ils piègent également des polluants atmosphériques (ozone, particules, oxydes d'azote, souffre, monoxyde de carbone...)

- **Lutter contre les îlots de chaleur et réduire la température en ville**

À l'échelle locale, les arbres humidifient l'air et offrent des espaces ombragés. Ils permettent de réduire la température de plusieurs degrés et d'améliorer le confort urbain, notamment en période de canicule.

- **Améliorer la qualité de vie et la santé des habitants**

De récentes études de l'OMS s'accordent sur les multiples bénéfices des espaces verts sur la santé. Outre les apports esthétiques, la plantation dense des haies, des bosquets ou de forêts urbaines peut être une barrière à la pollution sonore.

- **Favoriser la biodiversité en ville**

Les espaces boisés abritent de nombreuses espèces animales et végétales et enrichissent les sols en matière organique. Les continuités de plantations participent à la structuration de corridors écologiques, les trames vertes. Ces dernières vont connecter la Métropole à son environnement forestier, mais aussi aux espaces de nature au-delà de son territoire.

Enfin, l'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement est facilitée. La protection et le développement de cet écosystème de haie, forêt urbaine ou arbres en ville vient en complément de la préservation et du développement des autres écosystèmes, comme les prairies naturelles par exemple, eux-aussi très riches en biodiversité. Cet ensemble participe à la création de cette trame verte et bleue qui doit mailler notre territoire, au plus près des lieux de vie et des pratiques des habitants, qui s'approprient ces espaces dans le cadre de déplacements ou de promenade.

CONTACTS PRESSE

Sophie Charbonnier

07 61 37 60 86

s.charbonnier@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot

05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle

33045 Bordeaux cedex

T. +33(0)5 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr

